



Sections de la Lozère

Mende, le 24 avril 2014

Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 24 avril 2014

Les organisations syndicales de la DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques ont engagé ensemble et de longue date un mouvement unitaire (grève de novembre 2012, manifeste intersyndical et États Généraux en 2013, communiqués de presse et interpellation des élus locaux début 2014) .condamnant la baisse des moyens de la DGFIP et revendiquant une meilleure reconnaissance des agents en termes de pouvoir d'achat, de missions et de conditions de travail.

A leur appel, les agents des finances publiques se sont fortement mobilisés le 20 mars dernier pour rappeler leur opposition à la politique menée à la DGFIP dans le cadre de la démarche stratégique, malgré les manipulations de la Direction Générale.

Les agents des finances publiques de Lozère ont à chaque fois pris toute leur part dans les actions et se sont mobilisés à des taux à chaque fois supérieurs à la moyenne nationale.

A l'heure où le gouvernement a d'ores et déjà annoncé économiser 50 milliards d'euros, dont 19 milliards dans la Fonction Publique d'État, la DGFIP ne doit pas maintenant supporter les effets néfastes du pacte de responsabilité !

Le discours du Premier Ministre du 16 avril confirmant le gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2017 comme des pensions et annonçant la poursuite des suppressions d'emplois dans les ministères dits « non prioritaires » sont autant de marques d'un profond mépris pour tous les fonctionnaires !

Seule une forte mobilisation pourra freiner cette politique de recul social. Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques affirment qu'il est important de poursuivre ensemble la mobilisation.

Les agents des Finances Publiques doivent, par la grève et les actions le 15 mai prochain, clairement marquer leur détermination à arrêter les suppressions d'emplois et la réduction de leurs moyens de fonctionnement quotidiens. Ils revendiqueront également une forte augmentation de leur rémunération afin d'améliorer leur pouvoir d'achat et combattront la politique de régression orchestrée en matière de promotion.

Le projet de mouvement général catégorie C administratif paru le 14 avril dernier fait ressortir un déficit de 2370 agents.

Cette situation est la plus catastrophique de ces dernières années à la DGFIP.

Dans la Filière Gestion Publique ce sont 925 emplois qui sont vacants, 1445,5 dans la Filière Fiscale.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectifs supérieurs à 2 370 agents C, suppressions de 27 000 emplois dans la seule catégorie C depuis 2002... ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés.

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions.

L'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services et après l'installation des lauréats des concours 2014, il manquera encore plus de 1 600 agents.

Dans notre département, rares sont les services qui disposent de tous ses effectifs en catégorie C et nous vous rappelons que les catégories ne sont pas fongibles entre elles, que la présence d'un surnombre en catégorie B ne justifie pas de laisser ces vacances en l'état.

Nous sommes très inquiets de la situation de Florac où 2 agents C ont obtenu leur mutation, sans qu'il y ait d'arrivée au projet.

Nous vous demandons d'intervenir auprès de la Centrale afin qu'elle nomme quelqu'un dans les « suites » du mouvement ou, a minima dans le mouvement de premières affectations.

Le calendrier de la campagne IR a été avancé cette année. Comme chaque année, les agents de la DDFiP de la Lozère feront le maximum pour que la campagne se réalise de la meilleure façon possible.

Mais pour quelle reconnaissance. Certainement pas dans la rémunération, ni dans les promotions.

L'accueil physique des contribuables a encore été prépondérant en 2014 et la direction a, cette année encore axé sa communication sur l'accès à nos services par le biais d'internet ou du téléphone. Mais en attendant que les comportements changent, il faut conserver les moyens nécessaires à un accueil physique de qualité en préservant les conditions de travail des agents affectés à cette mission. Nous exigeons également un abondement significatif de l'enveloppe des indemnités de campagne. Les quelques euros donnés ne correspondent en rien à l'investissement particulièrement fort des agents pendant cette période.

Le Tableau de Bord de Veille Sociale fait apparaître une baisse significative des écrêtements d'heures variables mais les agents de la DDFiP de la Lozère ont encore fait cadeau d'un volume d'heures conséquent, équivalant à un demi-agent/année. En revanche le nombre de jours déposé sur un CET continue de progresser ; c'est-à-dire qu'un nombre croissant d'agents renonce à ses congés de l'année courante, dans l'espoir de pouvoir les solder ultérieurement. Il ne reste qu'à espérer qu'ils pourront en profiter avant leur départ en retraite.

Pour conclure, la lecture de la première partie du rapport annuel nous conforte dans le fait que les agents de la DDFiP de la Lozère rencontrent des difficultés supplémentaires par rapport à leurs collègues des autres directions.

Il serait peut-être temps d'en tirer les conséquences et d'arrêter le massacre des emplois dans ce département.